



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Questionnaire sur le rôle d'élus au CVS

Vous êtes membre de la Direction ou du Conseil d'administration de votre structure

Ce questionnaire s'inscrit dans un projet régional porté visant à renforcer la participation des personnes concernées et l'articulation entre les différentes instances (CVS, CDCA, CTS, CRSA).

Il vise à recueillir le point de vue des membres de ces instances sur les dynamiques existantes, les besoins identifiés et les leviers d'action possibles

Ce questionnaire est anonyme

Ce questionnaire a moins de 25 questions.

Vous pouvez le remplir en plusieurs fois.

Vos réponses nous aideront à créer des outils pour aider les élus au CVS.

Merci pour votre participation !

1. Est-ce que les élus (personnes accompagnées) savent ce qu'ils doivent faire au CVS ?

- Oui
- Pas toujours
- Non
- Je ne sais pas

2. Est-ce facile pour les élus de participer aux réunions du CVS ?

- Oui
- Pas toujours
- Non

2.1. Si non ou pas toujours,

Qu'est-ce qui est difficile pour eux au CVS ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Demander l'avis des autres personnes
- Parler et donner son avis pendant la réunion
- Comprendre ce que les personnes disent
- Savoir de quoi ils peuvent parler
- Autre :

3. Dans votre structure, qui anime les réunions de CVS ?

Plusieurs réponses possibles

- Le président (un élu personne accompagnée)
- Le président (un élu famille)
- La Direction
- Autre (précisez) :

4. Les élus CVS ont-ils eu une formation sur leur rôle au sein du CVS ?

- Oui tous
- Oui certains
- Non
- En projet
- Je ne sais pas

5. Selon vous, les élus CVS ont-ils besoin d'apprendre plus de choses pour bien participer au CVS ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

5.1. si oui : ils ont surtout besoin d'apprendre quoi ?

- Comprendre ce qu'ils ont le droit de dire ou de demander dans le CVS
par exemple, s'ils peuvent parler d'organiser un voyage,

- Savoir parler / prendre la parole et donner leur avis pendant la réunion
par exemple, à quel moment dans la réunion ils peuvent dire qu'ils ne sont pas d'accord,
- Mieux discuter avec les autres membres du CVS
par exemple, leur apprendre à parler calmement même s'ils ne sont pas d'accord
- Mieux représenter les autres personnes
par exemple, savoir comment ils peuvent demander l'avis des autres personnes
- Comprendre les informations ou les documents
par exemple savoir avec des mots simples comment l'argent est dépensé
- Savoir comment fonctionne la structure qui les accompagne
par exemple, comprendre qui prend les décisions dans la structure
- Autre chose ?

5.2. Si oui Avec qui aimeraient-ils apprendre des choses sur le CVS ?

- Apprendre seul à la maison quand ils ont envie et quand ils sont disponibles
- Apprendre en petit groupe avec d'autres élus pendant une formation

5.3. Si oui, pour apprendre, quels types de supports utiliser ?

- Avec des vidéos
- Avec des documents papiers simples /supports écrits
- Avec des activités à faire en groupe
- Autres (précisez)

6. Cette formation serait-elle également nécessaire pour :

- Les représentants élus des familles
- Les représentants élus des professionnels
- Les facilitateurs ou professionnels en soutien des élus CVS
- La Direction
- Autres (précisez)

7. Les élus savent-ils comment les décisions sont prises dans la structure ?

Par exemple, le choix des menus, des activités, des règles de vie, du budget pour faire fonctionner la structure :

- Oui
- Pas toujours
- Non
- Je ne sais pas

8. En tant que Direction ou membre du Conseil d'administration décisions (sur des sujets qui concernent le CVS) prenez-vous en compte l'avis des élus CVS dans vos décisions ?

- Oui toujours
- Parfois
- Non jamais

9. Selon vous, les élus CVS devraient-ils participer plus aux décisions qui sont prises pour améliorer le fonctionnement de la structure ?

- Oui
- Non

9.1. Si oui comment ?

9.2. Si non pourquoi ?

10. Avez-vous déjà invité un représentant du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) à venir participer à l'un de vos CVS ?

- Oui toujours
- Parfois
- Non jamais
- Je ne connais pas la CDCA

11. Des élus CVS de votre structure ont-ils déjà participé à une rencontre avec d'autres élus de CVS d'autres ESMS ?

- Oui
- Non

11.1. Si oui, pouvez-vous préciser ?

12. Y a-t-il un référent identifié dans votre structure pour accompagner les élus (personnes accompagnées) ?

- Oui
- Parfois
- Non mais cela serait nécessaire
- Non mais cela n'est pas nécessaire
- Je ne sais pas

12.1. Si oui ou parfois : Quelle est le temps moyen consacré par ces référents ?

- 1h par semaine
- 2 heures par mois
- Autre (précisez)
- Variable selon les situations (précisez)

12.2. Ce temps est-il suffisant ?

- Oui
- Pas toujours
- Non

12.2.1. Si pas toujours et non, Quel temps estimez-vous à l'accompagnement à la préparation des CVS selon les structures et publics ?

12.3. Si oui ou parfois ou non mais nécessaire : Ce référent pourrait-il animer des temps de formation en interne auprès des élus CVS pour qu'ils comprennent bien le fonctionnement et leur rôle ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

12.3.1. Si oui, De quoi le référent aurait-il besoin pour organiser ces temps de formation ?

12.3.2. Si non, Pourquoi cela ne vous paraît pas possible ou pertinent ?

13. Quelles ressources ou outils manquent-ils pour mieux soutenir les élus CVS

14. Avez-vous identifié des personnes, dispositifs ou outils qui pourraient aider les élus CVS dans leur rôle ?

- Oui
- Non

14.1. Si oui préciser :

15. Avez-vous des propositions à faire pour améliorer le fonctionnement du CVS ?

16. Je suis à la Direction/membre du CA au sein :

- Un SAVS ou SAMSAH,
- Un foyer de vie ou d'hébergement
- Un ESAT
- Une MAS ou un FAM
- Un EHPAD
- Une résidence autonomie
- Un IME
- Un IEM
- Un ITEP
- Un SESSAD
- Un DITEP
- Autre

17. Votre département ? 16/17/19/23/24/33/40/47/64/79/86/87

18. Si des formations sont proposées sur le CVS, souhaitez-vous être tenu informé ?

- Oui
- Non

Si oui, indiquez votre adresse mail

FIN questionnaire

Merci pour votre participation !

Pour toutes questions sur cette étude :

05 57 01 36 60

lucie.bordeau@creai-nouvelleaquitaine.org

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui définit les règles pour protéger les personnes et leurs données personnelles

Le responsable du traitement des données collectées est le CREA Nouvelle-Aquitaine, 103 ter rue Belleville 33000 Bordeaux.

Vous pouvez demander des informations sur cette étude à la responsable de l'étude, Lucie BORDEAU au 05 32 09 09 27 ou par mail lucie.bordeau@creai-nouvelleaquitaine.org.

Le CREA ne dispose pas de données personnelles vous concernant, sauf celles qui concernent votre structure (N°Finess) ou si vous l'indiquez à la fin avec votre accord.

Les destinataires des données sont les personnes du CREA chargées de l'étude.

La publication des résultats de l'étude ne comportera que des informations globales et anonymes. Nous écrivons un rapport et nous présenterons les résultats dans un colloque.

Les réponses seront conservées pendant deux ans après la fin de l'étude (février 2028).